



Centre de loisirs municipal de LAURIS

Projet pédagogique 2024 - 2025

ACCEM LAURIS : Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs

Sommaire :

A.	Présentation de la structure :	3
1.	L'organisateur :	3
2.	Les locaux :	3
3.	L'équipe pédagogique :	4
4.	La CTG et les moyens financiers :	5
5.	Le fonctionnement / La vie quotidienne :	6
6.	Bilan d'activité 2023 - 2024 :	7
B.	Les valeurs éducatives de l'organisateur :	11
C.	Identification des objectifs pédagogiques :	12
1.	Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence :	12
2.	Le respect de l'environnement :	13
3.	Devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité et participer à la transformation de notre société	14
4.	Comprendre le lien entre l'alimentation, la santé et la pollution :	16
5.	Développer l'autonomie :	17
6.	Développer l'imaginaire :	18
7.	Favoriser les découvertes culturelles et sportives :	19
8.	Développer l'estime de soi et l'esprit critique :	21
D.	Grille d'évaluation :	22

A. Présentation de la structure :

1. L'organisateur :

Le centre de loisirs de Lauris est géré par la municipalité de Lauris. Les locaux, le personnel et le budget de fonctionnement sont mis à disposition par la commune. Un projet éducatif, résultant de la volonté des élus, est confié à l'équipe pédagogique, avec pour objectif de fournir un cadre propice et de permettre à l'équipe du centre de loisirs d'établir son projet pédagogique. Ce projet éducatif est disponible sur le site internet Lauris.fr.

2. Les locaux :

Le local principal est situé au 5, avenue Alphonse Daudet - 84360 LAURIS, attenant à l'école maternelle et à une centaine de mètres de l'école élémentaire.

Le centre de loisirs se compose de deux parties :

- **Première partie (accueil des 3 à 7 ans) :**
 - Une salle d'activités accolée à des sanitaires adaptés aux très jeunes enfants.
 - Un dortoir équipé de couchettes empilables, qui peut également être utilisé comme salle d'activités en cas de besoin.
- **Deuxième partie (accueil des 6 à 11 ans) :**

Chaque salle d'activité est aménagée en plusieurs espaces :

- Des tables pour les activités manuelles et divers jeux (jeux de société, jeux en bois, etc.) ainsi que pour le goûter.
- Une zone calme dans chaque salle, composée de canapés, servant de coin lecture et d'espace de rassemblement avant les activités ou pour le bilan de la journée.
- Des espaces de jeux en libre accès et de jeux de construction, principalement utilisés pendant les temps d'accueil du matin et du soir.

Le centre de loisirs dispose également d'une cuisine équipée, dont l'accès est réservé aux adultes. Le bâtiment dans son ensemble est adapté pour accueillir des personnes en situation de handicap.

▪ **Précision concernant l'accueil des enfants scolarisés à l'école maternelle :**

Les enfants de l'école maternelle sont principalement accueillis directement dans leur établissement. Pendant les temps d'accueil périscolaires, seule la salle ronde, ainsi que les sanitaires et la cour de récréation, sont utilisés. Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs a accès aux espaces suivants :

- Les salles de classe
- Le grand dortoir de la classe jaune
- La salle ronde (le dôme)
- Les sanitaires accolés au dortoir de la classe jaune
- La cour de récréation, permettant aux enfants de profiter des structures de jeux.

▪ **Précision concernant l'accueil des enfants scolarisés à l'école élémentaire :**

Les enfants de l'école élémentaire sont divisés en deux groupes pour l'accueil du soir :

- Les enfants âgés de 6 à 8 ans sont accueillis au centre de loisirs (groupe des CP, CE1 et CE2), provenant des classes de Mme Mengus, Mme Balay, M. Logez, M. Pruvost, Mme Fernandez et les CE2 de la classe de Mme Giacomoni.
- Les enfants âgés de 8 à 11 ans sont accueillis directement à l'école élémentaire pendant le périscolaire du soir, avec l'utilisation de la cour de récréation et de la salle de musique. Ce « groupe des grands » est composé des enfants des classes de Mme Giacomoni, Mmes Blasco et Portalez, Mme Galtier et Mmes Llorens et Vallerich.

En périodes extrascolaires, l'ensemble du centre de loisirs est utilisé. Les enfants de 6 à 8 ans occupent l'espace adapté pour les plus jeunes, tandis que les 8 à 11 ans se trouvent dans la grande salle.

Le matin, en raison d'un nombre d'enfants moins important, tous sont accueillis dans la grande salle du centre de loisirs. Cependant, en cas de protocole sanitaire renforcé, les enfants peuvent être répartis en deux groupes et accueillis dans deux salles différentes, suivant les mêmes groupes que ceux du soir.

3. L'équipe pédagogique :

L'équipe de direction :

Le centre de loisirs est dirigé par M. Bresson Nicolas – Directeur titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tous Publics. Il est épaulé par M. Cueff Bastien – Directeur adjoint titulaire du Certificat complémentaire direction d'Accueil Collectif de Mineurs et Mlle Seurin Clémence animatrice et directrice adjointe – BPJEPS Loisirs tous publics. Les deux adjoints se partagent la direction de l'accueil périscolaire du matin.

L'équipe d'animation :

- Mlle Seurin Clémence – Animatrice BPJEPS Loisirs Tous Publics,
- M. Cueff Bastien – Animateur BPJEPS Animateur Social, titulaire du CCDACM (Certificat complémentaire direction d'Accueil Collectif de Mineurs)

- Mlle Sovrano Laury - Animatrice BPJEPS Animation Socio-culturelle, titulaire du CCDACM
- M. Thomaso Vincent – Animateur BAFA,
- Mlle Borges Melissa – Animatrice BAPAAT
- Mlle Lopez Coleen – Animatrice BAFA
- Mlle Ruiz Laetitia - Animatrice BAFA
- Mlle Thil Virginie – Animatrice BAFA
- Mlle Gariston Annie – Animatrice CAP petite enfance
- Mme Tertian Annick – Animatrice non diplômée

L'accueil périscolaire des 3-5 ans est assuré par les cinq ATSEMs de l'école maternelle :

- Mme Leveque Corine – Animatrice CAP petite enfance
- Mme Delon Nathalie - Animatrice CAP petite enfance
- Mme Dubois Corine - Animatrice CAP petite enfance
- Mme Taïeb Pili - Animatrice CAP petite enfance
- Mlle Regen Delphine – Animatrice non diplômée

Pendant les périodes d'accueil extrascolaire (vacances scolaires), l'équipe d'animation est renforcée par l'embauche d'animateurs saisonniers. Le centre de loisirs accueille également des stagiaires BAFA, BAPAAT et BPJEPS.

4. La Convention Territoriale Générale (CTG) et les moyens financiers :

Le centre de loisirs municipal est financé par la commune, les familles, ainsi que par la CAF et la MSA du Vaucluse.

En 2021, la commune de Lauris a signé une Convention Territoriale Globale (CTG) visant à rassembler trois communes du territoire LMV : Lauris, Puget et Puyvert. L'objectif de cette convention est de définir un projet stratégique global pour le territoire en faveur des familles, ainsi que les modalités de mise en œuvre de ce projet. La CTG est active pour une durée de 5 ans (de 2021 à 2025) et a été établie à partir d'un diagnostic partagé prenant en compte l'ensemble des problématiques du territoire.

Les objectifs de la CTG sont les suivants :

- Identifier les besoins prioritaires sur la commune ou les communes, ainsi que les communautés de communes, figurant dans son diagnostic.
- Définir les champs d'intervention à privilégier en tenant compte de l'écart entre l'offre et le besoin.

- Pérenniser et optimiser l'offre de services existante grâce à la mobilisation des cofinancements.
- Développer de nouvelles actions permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

5. Le fonctionnement / La vie quotidienne :

Les enfants scolarisés à l'école maternelle :

Les temps d'accueil du matin et du soir se déroulent au sein de l'école maternelle, avec utilisation de la cour de récréation et de la salle ronde. Les entrées et sorties s'effectuent par le portail de la cour de l'école maternelle, située rue Alphonse Daudet.

- Le matin : Nous accueillons les enfants à partir de 7h30 jusqu'à 8h15.
- Le soir : Les parents peuvent récupérer leurs enfants à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 au plus tard.
- Le mercredi : Si l'enfant arrive entre 7h30 et 8h30, il doit être présenté au portail du centre de loisirs, rue Alphonse Daudet. Après 8h30, l'accueil se fait à l'école maternelle jusqu'à 9h30.
- Les vacances : L'accueil se fait directement à l'école maternelle à partir de 8h00 et jusqu'à 9h30. Le soir, les parents peuvent venir au portail de la cour de l'école maternelle à partir de 17h00 jusqu'à 18h00 (heure de fermeture).

Les enfants est scolarisé à l'école élémentaire :

Les enfants sont accueillis à différents endroits selon leur classe ou le moment de la journée.

- Péri-scolaire du matin : Tous les enfants sont accueillis au centre de loisirs, rue Alphonse Daudet, de 7h30 à 8h15.
- Péri-scolaire du soir :
 - Les enfants des groupes des CP, CE1 et CE2 (Classes de Mme Mengus, Mme Balay, M. Logez, M. Pruvost, Mme Fernandez et les CE2 de Mme Giacomoni) sont récupérés à l'école puis amenés au centre de loisirs.
 - Les enfants des groupes des CM1 et CM2 (Classes de Mme Giacomoni, Mmes Blasco et Portalez, Mme Galtier et Mmes Llorens et Vallerich) sont récupérés dans leurs classes, puis ils goûtent et jouent à l'école (utilisation de la cour de récréation et de la salle de musique).

- Le mercredi : Tous les enfants sont accueillis au centre de loisirs, rue Alphonse Daudet, mais sont divisés en deux groupes : CP-CE1 et CE2-CM2. Les goûters, fournis par le restaurant scolaire, sont essentiellement composés de produits bio et locaux. Un accompagnement aux devoirs est proposé en parallèle à des jeux collectifs, des activités manuelles ou des jeux en libre accès.

Chaque année, des séjours sont proposés aux enfants, généralement pendant les vacances d'été. Les projets pédagogiques associés à ces activités exceptionnelles sont communiqués aux familles.

Le centre de loisirs ferme annuellement durant les vacances de Noël et une partie du mois d'août.

La journée type vacances :

8h00 ↓ 9h30	Accueil des enfants : Jeux calmes
9h30 ↓ 11h15	Temps d'activités
11h15 ↓ 12h45	Passage aux toilettes Déjeuner
12h45 ↓ 14h30 ou 15h00	Temps calme et/ou Sieste (3-5 ans)
14h30 ↓ 16h15	Temps d'activités (3-5 ans : Sieste jusqu'à 15h00 environ)
16h15 ↓ 17h00	Passage aux toilettes Goûter
17h00 ↓ 18h00	Accueil des parents : Jeux de cour ou jeux en libres accès

6. Bilan d'activité 2023 - 2024 :

Objectifs n°1 - Développer le vivre-ensemble et l'acceptation de la différence :

- **Échanges intergénérationnels avec la maison de retraite Les Amandines** : des moments de partage ont été organisés autour d'activités conviviales telles que la confection de biscuits de Noël, le partage de la galette des rois, une chasse aux œufs de Pâques et la participation à la kermesse de la maison de retraite.
- **Séjours à la base de loisirs "Les Tamaris" à la Couronne en juillet et août 2024** : Deux séjours d'une semaine ont été organisés, incluant des échanges inter-centres avec le centre de loisirs de L'Isle-sur-la-Sorgue, propriétaire des lieux.
- **Projet des boîtes de Noël pour les plus démunis** : Un marché de Noël a été organisé pour inviter les parents d'élèves à échanger une boîte de Noël, destinée à une personne dans le besoin, contre un cadeau préparé par le Centre de Loisirs. Les cadeaux comprenaient des petites bouteilles d'huile

d'olive récoltée par les enfants sur les arbres de la commune, des gourmandises faites maison comme des sablés et de la pâte de coing, ainsi que des décorations de Noël.

Près de 100 boîtes ont été collectées et distribuées par le Secours Populaire de Lauris dans la commune et ses environs.

Objectif n°2 et 3- Apprendre à respecter l'environnement et devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité :

- **Médiation animale** : Accueil de Kilt, le chien de Lauris, formée en médiation animale, permettant aux enfants de découvrir les bons gestes à adopter face à un chien inconnu. Cette expérience leur a également permis de mieux comprendre pourquoi le chien est souvent appelé "le meilleur ami de l'homme" en explorant son utilisation professionnelle. Par ailleurs, des poussins ont éclos après une vingtaine de jours en couveuse. Les enfants ont pu s'attacher à eux et apprendre à en prendre soin, avec l'installation d'un poulailler à l'arrière du centre de loisirs.
- **Restauration des bassins des terrasses du château de Lauris** : Les enfants, accompagnés de Vincent et Yannick, ont introduit des plantes aquatiques dans les bassins. Quelques mois plus tard, la biodiversité avait bien repris : les plantes se sont étendues, les nénuphars ont fleuri, et la vie aquatique, dont les libellules, est revenue dans le bassin. Des poissons rouges ont ensuite été relâchés pour limiter la reproduction des larves de moustiques.
- **Projet d'ouverture du grand jardin de Lauris** : Avant l'ouverture du grand jardin au public, les enfants ont eu l'opportunité de découvrir les lieux à travers une première visite guidée, accompagnée d'un récit historique par Yannick. Ils ont ensuite participé à des ateliers de lecture de paysage, créé une carte pictographique et conçu un jeu de piste destiné au grand public.
- **La Rencontre Luberon Jeunesse** : Le centre de loisirs de Lauris est membre depuis plus de quinze ans du réseau Luberon Jeunesse, un partenariat entre les centres de loisirs du Luberon et le parc naturel régional du Luberon. Ce réseau a pour but de promouvoir les échanges, le soutien mutuel, et le partage de connaissances en faveur de l'écocitoyenneté. Chaque année, une grande journée est organisée pour proposer des animations sur l'environnement aux enfants de 6 à 11 ans.
- **Festival des couleurs naturelles** : Après une visite au jardin des plantes tinctoriales, les enfants ont réalisé des kakemonos en utilisant des techniques de teinture végétale pour mettre à l'honneur les couleurs naturelles. Ces œuvres ont été exposées lors du festival des couleurs naturelles début juillet.
- **Projet recyclage/compostage** : Ce projet a permis aux enfants de prendre conscience des enjeux liés aux déchets dans notre société de consommation et d'adopter des écogestes essentiels pour devenir des citoyens responsables.
- **Sorties en pleine nature tout au long de l'année** : Des sorties à vélo ou à pied ont été organisées pour faire découvrir aux enfants leur environnement local et les sensibiliser à la richesse du patrimoine naturel. Une sortie spécifique a également été organisée à la forêt des cèdres, offrant aux enfants une immersion dans un écosystème unique.

Objectif n°4 - Comprendre le lien entre l'alimentation, la santé et la pollution :

- **Jardinage au centre de loisirs** : Plantation de pommes de terre, de blettes et d'oignons, qui ont ensuite été récoltés et cuisinés au restaurant scolaire.
- **Participation au festival « Vivant ! »** : Le centre de loisirs a coorganisé un atelier cuisine parents-enfants avec les animatrices du Café Villageois. Une visite préalable à la ferme du Petit Luberon et aux ruchers des Messegères a permis de ramener des ingrédients locaux.
- **Transformation des coings** : Récolte des coings des arbres du centre de loisirs, puis transformation en pâte de coing par les enfants.
- **Récolte des olives et production d'huile** : Récolte des olives dans le village, suivie d'une visite au moulin de Puyvert. Près de 100 kg d'olives ont été récoltés, permettant d'obtenir 14 litres d'huile.
- **Participation à l'élaboration de repas au restaurant scolaire** : De façon ponctuelle, les enfants ont contribué à l'élaboration des repas scolaires, une démarche participative et éducative qui les a sensibilisés au processus de préparation des aliments.

Objectif n°5 - Développer l'autonomie :

- **Charte des règles de vie** : Les enfants ont rédigé et signé une charte des règles de vie au centre de loisirs, s'impliquant ainsi activement dans l'établissement des normes de comportement.
- **Participation active des enfants** : Des créneaux dans le programme d'activités ont été laissés libres pour intégrer les idées et propositions des enfants.
- **Responsabilisation lors du goûter** : Les enfants participent activement au service et au nettoyage des tables, développant ainsi leur sens des responsabilités.
- **Développement d'activités personnelles** : Pendant les périodes d'activités libres, les enfants sont encouragés à créer et développer leurs propres activités.
- **Projet jardin** : Ce projet permet aux enfants d'apprendre et de réaliser des tâches de manière autonome.
- **Séjours à la base de loisirs "Les Tamaris"** : Les deux séjours d'une semaine à "Les Tamaris" à la Couronne en juillet et août 2024 ont offert aux enfants une excellente opportunité de renforcer leur autonomie.

Objectif n°6 - Développer l'imaginaire :

- **Ateliers de décoration du centre** : Création collective de décors permettant aux enfants d'explorer leur créativité dans l'aménagement des espaces.
- **Fabrication de déguisements** : Les enfants conçoivent et fabriquent leurs propres costumes, stimulant leur imagination et leur expression personnelle.

- **Activités avec des objets de la nature et du recyclage** : Utilisation de matériaux naturels et recyclés pour des créations artistiques, encourageant l'inventivité et la valorisation des ressources.
- **Fabrication de cabanes** : Construction de cabanes, offrant aux enfants un espace de jeu libre et imaginaire.
- **Grands jeux à thèmes** : Organisation de grands jeux thématiques, plongeant les enfants dans des univers imaginaires et collaboratifs.

Objectif n°7 - Favoriser la découverte culturelle et sportive :

- **Initiation au rugby** : Activités organisées en lien avec la Coupe du Monde de Rugby 2023, permettant aux enfants de découvrir ce sport.
- **Sorties à vélo et randonnées** : Des sorties ont été programmées pour encourager l'exploration de l'environnement local tout en pratiquant une activité physique.
- **Spectacles en partenariat avec le service culture de la commune** : La Pratique de l'Envol en décembre 2023 et À l'Ouest en avril 2024.
- **Les séances de cinéma à La Strada de Lauris.**
- **Stage de théâtre** : Collaboration avec La Birbante pour un stage de théâtre, favorisant l'expression artistique des enfants.
- **Séjours à la Couronne** : Pendant ces séjours, les enfants ont profité des jeux de plage et ont découvert la biodiversité du littoral avec Vanessa, animatrice environnement et éco-guide. Ils ont également pratiqué le snorkeling et participé à l'activité « banana racer ».
- **Sorties au parc des automates, à Grimmland et accrobranche à Charleval.**

Objectif n°8 - Développer l'estime de soi et l'esprit critique :

- **Stage théâtral** : Ce stage, réalisé avec les acteurs de la compagnie La Birbante, a permis aux enfants de s'engager activement dans la création artistique, de l'écriture du scénario à la confection de costumes et de décors, jusqu'à la représentation finale devant un public. Ce projet, soutenu par le financement de la DRAC dans le cadre de l'été culturel 2024, a atteint des objectifs variés : développement artistique et culturel, travail en équipe, et renforcement de l'estime de soi des enfants. Le succès de la représentation finale constitue un indicateur positif de l'impact de cette activité.
- **Contes, débats et temps d'expression** : Ces activités ont été bien organisées, offrant aux enfants des moments d'écoute et de partage. Les temps d'expression, de propositions et de débats sont essentiels pour encourager l'esprit critique chez les jeunes participants. Ils favorisent des compétences telles que la réflexion, la prise de parole et l'écoute active, contribuant ainsi à leur développement personnel et social.

B. Les valeurs éducatives de l'organisateur :

Le projet éducatif est défini d'une part des orientations politiques pour l'enfance et la jeunesse, d'autre part d'un constat et diagnostic. Il permet de mettre en évidence des actions qui visent l'amélioration des services en gardant à l'esprit le bien-être des enfants.

Le projet éducatif de la commune de Lauris fixe les quatre axes de développement suivant :

- **Citoyenneté** : Encourager la solidarité, le partage, l'entraide et la fraternité, en faisant prendre conscience aux enfants de la richesse de ces valeurs fondamentales, en opposition à l'individualisme. Se respecter soi-même et respecter les autres, pour mieux se comprendre et mieux vivre ensemble ; susciter des rencontres intergénérationnelles c'est s'enrichir mutuellement des expériences, du savoir-faire et des connaissances des personnes plus âgées ; sensibiliser au respect des règles de la vie en collectivité et à l'égalité entre chacun.
- **Respect de l'environnement** : Economiser l'énergie, c'est responsabiliser les enfants ; optimiser la récupération, c'est informer de façon pédagogique sur les filières de tri et de récupération des déchets ; respecter l'environnement de vie, c'est responsabiliser les enfants sur leur participation individuelle et collective à un environnement propre et valoriser leurs initiatives en ce sens ; Favoriser les déplacements doux est l'occasion de découvrir la nature de manière non polluante ; Trier les déchets en responsabilisant les enfants.
- **Bien-être des enfants** : Être acteur de l'éducation au goût, c'est contribuer à la construction des enfants en proposant des menus variés, la découverte de produits différents et en valorisant le temps des repas ; Veiller à l'équilibre alimentaire et à la qualité des denrées ; Privilégier la saisonnalité, les circuits courts et les produits biologiques ; Veiller à ce que chaque enfant puisse se sentir libre de s'exprimer ; Valoriser les compétences ou qualités de chacun, développer l'estime de soi, favoriser les prises d'initiatives positives.
- **Culture pour tous** : L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. La réalisation de cet objectif passe notamment par le développement des activités artistiques, culturelles et sportives, la promotion de la formation dans le secteur de l'animation et des activités périscolaires ainsi que des actions de sensibilisation des jeunes fréquentant les structures de vacances et de loisirs collectifs.

Sans oublier les valeurs éducatives fondamentales :

- **Accueillir les enfants sur une base de qualité en respectant la personne et le rythme de chacun ;**
- **Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants,**
- **Contribuer à l'éducation des enfants en partenariat avec leurs familles et les institutions en s'appuyant sur des actions de prévention et/ou pédagogiques,**
- **Favoriser la socialisation, l'autonomie, la citoyenneté.**

C. Identification des objectifs pédagogiques :

Après avoir pris connaissance du projet éducatif de la commune, l'équipe pédagogique identifie les besoins de son public et établit les objectifs pédagogiques, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

1. Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence :

Depuis plusieurs années, le centre de loisirs, à travers son fonctionnement démocratique et ses objectifs liés à l'écocitoyenneté, promeut des activités de coopération. Toutefois, des comportements individualistes, parfois agressifs, persistent. De plus, il est fréquent que les enfants expriment des jugements lorsqu'ils découvrent d'autres modes de vie ou d'autres façons de s'exprimer et de créer.

Ces comportements témoignent d'un besoin fondamental pour les enfants : celui d'apprendre à accepter les différences et de s'initier au « vivre ensemble ». Ainsi, il est essentiel de mettre en place des actions visant à renforcer la compréhension mutuelle, l'empathie et la collaboration entre tous les enfants, afin de construire un environnement inclusif et respectueux.

1.a. Nos objectifs :

- **Développer la notion de « faire ensemble ».**
- **Développer le « fair-play », la bienveillance.**
- **Favoriser l'autorégulation des conflits (à partir de 5 ans).**
- **Valoriser les activités encourageant le partage et la coopération.**
- **Valoriser les différences culturelles.**
- **Développer l'empathie**
- **Mettre en avant les valeurs communes.**

1.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- **Instaurer une boîte à idée pour que les enfants puissent exprimer leurs envies et leurs idées pour améliorer l'accueil,**
- **Utiliser des outils de communication afin de faciliter la gestion de conflits,**
- **Mettre en place une zone de conciliation,**
- **Ateliers « cuisine du monde », ateliers calligraphie,**
- **Mise en place de jeux collectifs, jeux de coopération et travaux collectifs,**
- **Favoriser les rencontres intergénérationnelles,**

- Animer des débats et du théâtre d'improvisation avec comme thème le racisme, la différence physique, la situation de handicap, l'intergénérationnel, ...)

1.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ Les enfants apprécient d'évoluer ensemble au centre de loisirs
- ✓ Il y a une diminution et une meilleure gestion des conflits
- ✓ Les enfants sont en capacité d'autoréguler les conflits
- ✓ Les enfants sont en demande d'activités collectives
- ✓ Ils ne portent plus de jugements négatifs et discriminants
- ✓ L'enfant est plus tolérant

2. Le respect de l'environnement :

L'environnement, en tant que patrimoine naturel de l'Homme, lui fournit de nombreuses ressources indispensables à son existence et à son bien-être. Depuis des siècles, la nature a souvent été perçue comme un bien inépuisable, une richesse gratuite et éternelle. Cependant, il est désormais évident que cette perception est erronée. La dégradation de notre environnement a atteint un niveau critique, mettant en péril la santé et la survie de toutes les espèces vivantes.

Aujourd'hui, notre planète est confrontée à une urgence écologique sans précédent. Dans ce contexte, il est essentiel que les enfants apprennent à respecter l'environnement. Ce respect implique non seulement une prise de conscience des enjeux environnementaux, mais aussi l'adoption de comportements écoresponsables. En éduquant les jeunes générations à la préservation de la nature, nous pouvons espérer un avenir où l'Homme et l'environnement coexistent en harmonie.

2.a. Nos objectifs :

- Permettre à l'enfant de découvrir nos patrimoines (culturels, naturels, humains)
- Sensibiliser aux problèmes environnementaux et à la protection de nos patrimoines.
- Apprendre les premiers gestes écocitoyens : Le tri sélectif des emballages, le compostage des déchets organiques, les gestes anti-gaspillage, apprendre à bien consommer (local, bio et de saison).
- Développer un œil critique quant aux modes de consommation (à partir de 6 ans).
- Apprendre à « faire soi-même ».

2.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Programmation d'intervenants, de sorties ludiques et développement des partenariats.

Exemple : Association « Au Maquis », Les petits débrouillards, Planète Mômes, CPIE, Parc du Luberon, LPO, ...)

- Programmation de séjours de vacances avec projet pédagogique adapté aux valeurs liées au respect de l'environnement,
- Exploitation du potager du centre de loisirs du semis à la récolte,
- Fabrication et entretien d'outil permettant la valorisation des richesses naturelles,
- Expliquer le lien entre l'alimentation et l'environnement,
- Apprendre à décrypter et à comprendre son environnement,
- Rencontres avec des producteurs,
- Mise en place d'un poulailler afin d'améliorer la gestion des déchets
- Utilisation de supports médiatiques et ludiques (documentaires, utilisation de la boîte de jeu MSA « Au fil des saisons », créations d'affiches),
- Participer à la Rencontre Luberon Jeunesse

2.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant connaît notre patrimoine**
- ✓ **L'enfant est sensibilisé aux enjeux environnementaux de notre époque**
- ✓ **L'enfant sait pratiquer le tri sélectif**
- ✓ **L'enfant sait pratiquer le compostage**
- ✓ **L'enfant connaît les gestes anti-gaspillage**
- ✓ **L'enfant a compris l'importance de bien s'alimenter pour réduire son impact sur l'environnement**
- ✓ **Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse**
- ✓ **L'enfant est capable de comprendre le fonctionnement naturel de son environnement**

3. Devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité et participer à la transformation de notre société

L'Homme dépend étroitement de l'environnement, qui lui offre de nombreuses ressources essentielles à sa survie et à son bien-être. Au fil du temps, cette relation a souvent conduit à une exploitation excessive de la nature, considérée comme une richesse illimitée. Cependant, nous sommes désormais confrontés à une réalité alarmante : la dégradation de notre environnement atteint des niveaux critiques, menaçant non seulement notre santé, mais aussi celle de toutes les espèces vivantes.

Face à cette urgence écologique, il est impératif que les enfants soient éduqués pour devenir des acteurs de la sauvegarde de la biodiversité. Cette éducation doit les sensibiliser aux enjeux environnementaux et les encourager à adopter des comportements proactifs. En préparant les jeunes générations à jouer un rôle actif dans la préservation de notre planète, nous pouvons envisager une transformation de notre société vers un avenir durable et respectueux de la nature.

3.a. Nos objectifs :

- **Développer un regard critique quant à la gestion des ressources naturelles (à partir de 5 ans).**
- **Mettre en œuvre des projets écocitoyens**
- **Participer à des actions de préservation de l'environnement**
- **Apprendre à bricoler et innover à partir de matériaux de récupération**
- **Apprendre à communiquer les gestes écocitoyens auprès du public**
- **Mettre en œuvre des projets de sensibilisation au bien-être animal**

3.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Définir et créer ensemble des projets qui pourraient avoir un impact positif pour la sauvegarde de la biodiversité,
- Chercher et participer aux projets qui pourraient avoir un impact positif pour la sauvegarde de la biodiversité,
- Fabrication de dispositifs ayant pour but d'aider, de sauvegarder la biodiversité,
- Assemblage de support de communication et mise en place de temps d'échange avec le public ayant pour but de sensibiliser aux actions pouvant avoir un impact positif pour la sauvegarde de la biodiversité
- Mettre en place un poulailler à l'arrière du centre de loisirs afin d'accueillir des poules
- Mettre en place un protocole de soins quotidien des poules

3.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant à participer à la réflexion et l'assemblage d'un ou plusieurs projets écocitoyens**
- ✓ **L'enfant à participer à un ou plusieurs projets ayant pour but la sauvegarde de la biodiversité**
- ✓ **L'enfant fabrique et comprend des objets utiles au quotidien**
- ✓ **L'enfant à participer à la réalisation de support de communication ou à un micro-trottoir**

4. Comprendre le lien entre l'alimentation, la santé et la pollution :

L'alimentation est un enjeu fondamental qui joue un rôle crucial dans notre santé et notre environnement. Elle représente un puissant outil d'éducation qui peut influencer non seulement le bien-être individuel des enfants, mais aussi leur compréhension des enjeux globaux qui affectent notre planète.

Il est essentiel que les enfants prennent conscience des interconnexions entre ce qu'ils mangent, leur santé et la pollution qui résulte de nos choix alimentaires. En apprenant à faire des choix alimentaires éclairés, ils peuvent non seulement améliorer leur propre bien-être, mais aussi contribuer à la protection de l'environnement.

Ainsi, éduquer les jeunes générations sur ces thématiques les prépare à devenir des citoyens responsables et conscients des impacts de leurs actions sur leur santé et sur la planète.

4.a. Nos objectifs :

- **Faire évoluer les pratiques de consommation de l'enfant (connaissance des produits locaux et produits de saison).**
- **Lui donner envie de découvrir de nouvelles saveurs et développer l'éveil au goût.**
- **Lui apprendre à bien manger et à bien bouger (manger équilibré, comprendre les besoins nutritionnels du corps humain, comprendre l'importance du sport).**
- **Le sensibiliser à l'impact écologique des produits consommés (origine des produits).**
- **Lui apprendre à « faire soi-même ».**

4.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Ateliers de cuisine « Fabrique ton goûter »,
- Découverte de nouveaux produits et de producteurs locaux,
- Comprendre pourquoi le bio est bon pour la santé et l'environnement,
- Créations de recettes, créations de menus équilibrés,
- Utilisation de supports médiatiques et ludiques (boîte de jeu MSA « Au fil des saisons », films, création d'affiches),
- Programmation d'intervenants, de sorties ludiques et développement des partenariats (Association « Au Maquis », Les Petits Débrouillards, Planète Mômes, CPIE, Parc du Luberon, ...)
- Participer à la Rencontre Luberon Jeunesse

4.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant reconnaît ce qu'il a dans son assiette**

- ✓ **L'enfant sait déterminer si un produit est de saison ou non**
- ✓ **L'enfant sait ce qu'il faut manger pour être en bonne santé et ce qu'il faut éviter de consommer en trop grandes quantités**
- ✓ **L'enfant a découvert de nouvelles saveurs**
- ✓ **L'enfant a compris le lien entre alimentation et environnement**
- ✓ **Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse**

5. Développer l'autonomie :

L'autonomie est une compétence essentielle qui permet à l'enfant de développer sa confiance en lui, son sens des responsabilités et son esprit critique. En apprenant à prendre des décisions, à résoudre des problèmes et à gérer des situations variées, l'enfant se prépare à faire face aux défis de la vie quotidienne.

L'autonomie ne se construit pas seulement par l'expérience individuelle, mais aussi par l'interaction avec son environnement et les autres. C'est à travers des activités adaptées, des moments de prise d'initiative et des occasions de faire des choix que les enfants peuvent développer cette précieuse compétence. En soutenant leur chemin vers l'autonomie, nous les aidons à devenir des adultes épanouis et responsables, capables de naviguer dans un monde complexe.

5.a. Nos objectifs :

- **Rendre l'enfant acteur de la vie du centre de loisirs.**
- **Apprendre à l'enfant à respecter son lieu de vie et à l'entretenir**
- **Développer la motricité fine.**
- **Responsabiliser l'enfant face au respect de ses affaires et du matériel du centre de loisirs.**
- **Lui apprendre à se situer chronologiquement dans la journée.**
- **Lui permettre d'avoir des temps libres pour se relâcher, dans le respect des règles de vie du centre.**

5.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- **Mettre en place des conseils d'enfants,**
- **Etablir des règles communes à la suite du conseil des enfants,**
- **Permettre à l'enfant d'entretenir les locaux (participation aux tâches de nettoyage des tables, balayage, tri sélectif)**
- **Instaurer une boîte à idées pour laisser les enfants s'exprimer sur leurs envies, leurs idées d'amélioration de l'accueil,**

- Développer les activités de bricolage minutieux,
- Mettre en place des repères visuels pour le rangement des affaires personnelles des enfants (vêtements, sacs, travaux manuels)
- Mettre en place des repères chronologiques afin que l'enfant puisse se situer dans la journée,

5.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ L'enfant range seul ses affaires et le matériel
- ✓ L'enfant fait des propositions et participe activement à la vie du centre
- ✓ L'enfant a gagné en patience et en minutie
- ✓ L'enfant respecte les règles de vie durant les temps d'activités libres
- ✓ Le rythme de l'enfant est respecté, il a des occasions pour se reposer

6. Développer l'imaginaire :

L'enfant est trop souvent soumis à un monde, des univers, des jeux, des normes physiques et esthétiques qui l'empêchent de se construire seul et de développer sa propre personnalité.

Lui donner la possibilité de jouer autrement, de construire des jeux, d'en développer de nouveaux, d'en inventer et de laisser s'exprimer son côté artistique l'aidera dans sa construction personnelle.

Ce constat met en évidence que l'enfant a **besoin de développer son imagination et de sortir des stéréotypes** afin qu'il puisse s'amuser sans automatiquement avoir besoin d'un support élaboré et ainsi laisser plus de place pour le développement de son imaginaire.

6.a. Nos objectifs :

- Favoriser les activités de pleine nature.
- Favoriser les activités de bricolage et de recyclage.
- Favoriser les activités d'expression.
- Favoriser la création et l'interprétation personnelle.
- Apprendre à différencier l'artistique de l'esthétique.
- Encourager l'enfant à la création et la réalisation de projet personnel

6.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Sortir du centre pour aller jouer dans la nature, avec les éléments naturels (terre, sable, végétaux, land-art, fabrication de cabanes, ...),
- Réintroduire les jeux « anciens » et proposer des nouveaux « grands jeux »,

- Proposer des activités manuelles et jeux de construction avec des matériaux recyclés,
- Initier à des activités d'expressions théâtrales, ateliers dessin, ateliers peinture, reportages vidéo, chants,
- Stimuler et laisser s'exprimer l'imaginaire en pleine nature,
- Découverte des arts plastiques,
- Détourner les objets.
- Création d'un projet artistique personnel

6.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant est plus créatif, il sait s'occuper sans l'aide des animateurs**
- ✓ **L'enfant est en demande d'activités d'expression et de pleine nature**
- ✓ **L'enfant a développé son sens critique**
- ✓ **Il y a eu des créations de nouveaux jeux**
- ✓ **Le programme d'activité reflète les objectifs**

7. Favoriser les découvertes culturelles et sportives :

L'enfant est souvent confronté à des univers, des normes physiques et esthétiques qui entravent sa capacité à se construire et à développer sa personnalité. Pour favoriser son épanouissement, il est essentiel de lui offrir des opportunités de jouer autrement, de créer des jeux, d'inventer et d'exprimer son côté artistique.

Ce constat souligne l'importance de permettre à l'enfant de développer son imagination et de s'affranchir des stéréotypes. En lui offrant un espace où il peut s'amuser sans se limiter à des supports élaborés, nous lui permettons de laisser libre cours à son imaginaire, contribuant ainsi à sa construction personnelle.

7.a. Nos objectifs :

- **Initier l'enfant à différents types d'activités culturelles et sportives.**
- **Mettre en place des activités d'expressions afin d'aider son développement personnel**
- **Favoriser l'accès à la culture**
- **Découvrir des nouveaux sports et pratiques sportives**

7.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

❖ Partenariat avec le service culture de Lauris :

- Sorties culturelles (expositions, spectacles, ateliers, ...),
- Programmation de spectacles et d'intervenants,
- Participation aux Festival des Couleurs

❖ Mise en place d'activités manuelles et artistiques :

- Mise en place de travaux collectifs,
- Fabrication de décors en fonction des thèmes,
- Ateliers dessin, peinture, chant, mise en scène théâtrale

❖ Mise en place d'activités sportives :

- Recherches de nouveaux sports,
- Mise en place de jeux collectifs et jeux de coopération,
- Mise en place de jeux de précision,
- Mise en place de parcours d'adresse.

7.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant a participé à des événements culturels organisés par la commune**
- ✓ **L'enfant a élargi ses connaissances culturelles**
- ✓ **L'enfant connaît différents supports, matériaux et techniques créatives**
- ✓ **L'enfant connaît de nouveaux sports et il sait les pratiquer**
- ✓ **L'enfant a développé sa précision et son adresse**
- ✓ **Il a pris confiance en ses capacités artistiques**
- ✓ **Il a pris confiance en ses capacités motrices**

8. Développer l'estime de soi et l'esprit critique :

Le travail sur l'estime de soi est aujourd'hui reconnu comme fondamental dans l'éducation des enfants et des jeunes. Il contribue à la formation de leur personnalité et au développement de leur culture personnelle. Parallèlement, l'esprit critique est essentiel pour apprendre à ne pas tout accepter sans questionner, et pour distinguer le vrai du faux.

Dans un monde où les fausses informations circulent abondamment sur les réseaux sociaux, il est crucial pour les enfants d'apprendre à analyser les situations et à se forger leur propre opinion. Développer l'estime de soi et l'esprit critique est un besoin fondamental pour les enfants, car cela favorise leur curiosité et leur autonomie dans un environnement complexe.

8.a. Nos objectifs :

- **Amener l'enfant à en connaître davantage sur son identité**
- **Valoriser les atouts et les compétences des enfants**
- **Favoriser la prise de parole**
- **Leur apporter des outils afin qu'ils puissent discerner le vrai du faux et constituer leur propre opinion face aux informations et contenus auxquels ils ont accès.**

8.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- **Valoriser les créations manuelles et d'écriture**
- **Valoriser les compétences artistiques et sportives**
- **Organiser des temps d'expression, de propositions et d'écoute**
- **Jeu de la rumeur, jeu de la « fake news »**
- **Contes, débats et discussions**

8.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant n'a plus peur de la prise de parole devant le groupe**
- ✓ **Les enfants connaissent leurs propres capacités physiques et artistiques**
- ✓ **L'enfant a développé sa propre personnalité**
- ✓ **L'estime de soi de l'individu a été améliorée**
- ✓ **L'enfant a conscience que certains contenus auxquels il a accès ne reflètent pas toujours la vérité.**
- ✓ **L'enfant a développé sa propre opinion**

D. Grille d'évaluation :

Axes de développement	Objectifs pédagogiques	-	+	++	+++
Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence	Les enfants apprécient d'évoluer ensemble au centre de loisirs				
	Il y a une diminution et une meilleure gestion des conflits				
	Les enfants sont en capacité d'autoréguler les conflits				
	Les enfants sont en demande d'activités collectives				
	Ils portent moins de jugements négatifs et discriminants				
	L'enfant est plus tolérant				
Le respect de l'environnement	L'enfant connaît notre patrimoine				
	L'enfant est sensibilisé aux enjeux environnementaux de notre époque				
	L'enfant sait pratiquer le tri sélectif				
	L'enfant sait pratiquer le compostage				
	L'enfant connaît les gestes anti-gaspillage				
	L'enfant a compris l'importance de bien s'alimenter pour réduire son impact sur l'environnement				
	Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse				
	L'enfant est capable de comprendre le fonctionnement naturel de son environnement				
Devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité Agir pour l'environnement	L'enfant à participer à la réflexion et l'assemblage d'un ou plusieurs projets écocitoyens				
	L'enfant à participer à un ou plusieurs projets ayant pour but la sauvegarde de la biodiversité				
	L'enfant fabrique et comprend des objets utiles au quotidien				
	L'enfant à participer à la réalisation de support de communication ou à un micro-trottoir				
Comprendre le lien entre l'alimentation, la santé et la pollution	L'enfant reconnaît ce qu'il a dans son assiette				
	L'enfant sait déterminer si un produit est de saison ou non				
	L'enfant sait ce qu'il faut manger pour être en bonne santé et ce qu'il faut éviter de consommer en trop grandes quantités				
	L'enfant a découvert de nouvelles saveurs				
	L'enfant a compris le lien entre alimentation et environnement				
	Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse				

Développer l'autonomie	Des temps libres en autonomie ont été instaurés				
	Les enfants ont pu voter pour l'activité qu'ils voulaient faire				
	Ils ont eu le choix entre plusieurs activités				
	Ils ont été impliqués dans l'élaboration des plannings d'activités				
	Des repères visuels ont été mis en place (règles de vie, sécurité, hygiène)				
	Des repères chronologiques pour les plus petits ont été mis en place (temps d'activités, temps de repas, temps d'accueil, heure des parents)				
	L'enfant range seul ses affaires et le matériel				
	L'enfant fait des propositions et participe activement à la vie du centre				
	L'enfant a gagné en patience et en minutie				
Développer l'imaginaire	L'enfant est plus créatif, il sait s'occuper sans l'aide des animateurs				
	Il y a eu des créations de nouveaux jeux				
	Les enfants sont curieux de découvrir des nouvelles activités				
	Les enfants sont en demande d'activités d'expressions				
	Les enfants sont en demande d'activités de pleine nature				
	Les enfants se sont impliqués dans la compétition de Push-Cars				
	Les enfants ont pu s'exprimer librement par le biais d'activités artistiques				
	L'équipe pédagogique propose autant que possible un cadre imaginaire pour chaque activité				
	Le programme d'activités reflète les objectifs				
Favoriser les découvertes culturelles et sportives	Le coin bibliothèque est mis en valeur				
	Des actions de littérature jeunesse ont été réalisées				
	Les enfants prennent spontanément un livre pendant les temps de repos				
	L'enfant a participé aux différents événements culturels organisés par la commune				
	L'enfant a élargi ses connaissances culturelles				
	L'enfant connaît différents supports, matériaux et techniques créatives				
	Il a pris confiance en ses capacités artistiques				
	L'enfant a appris à jouer à des nouveaux sports				
	L'enfant a développé son agilité				
	L'enfant a développé sa précision				
	L'enfant a développé son adresse				
	L'enfant a pris confiance en ses capacités motrices				

Légende de la grille d'évaluation :

-	Objectif non abordé	++	Objectif partiellement atteint
+	Objectif non atteint	+++	Objectif atteint